

Une académie à la loupe : Mayotte

Depuis plusieurs mois, Mayotte, ce lointain archipel français, situé à proximité de Madagascar et du Mozambique, fait les gros titres des journaux au gré d'événements souvent dramatiques. Des attaques très violentes ont émaillé le territoire, y compris les abords des établissements scolaires quand il ne s'agit pas des établissements eux-mêmes. Le 101^e département français, identifié comme tel depuis le référendum de 2009, agrège un grand nombre de problématiques et de facteurs naturels à même d'en faire, comme l'indique Philippe CHAUVIN-RICCI, secrétaire académique du SNPDEN-UNSA, une « terre de contrastes ».



Philippe CHAUVIN-RICCI
Secrétaire académique

Les rivalités de villages et les luttes armées qui en découlent représentent la difficulté essentielle à laquelle l'École dans son ensemble est régulièrement confrontée malgré, globalement, une ambiance sereine au sein des établissements.

Pour avoir une compréhension claire des enjeux qui se nouent à Mayotte, il convient de prendre en compte l'un de ses éléments statistiques les plus marquants :

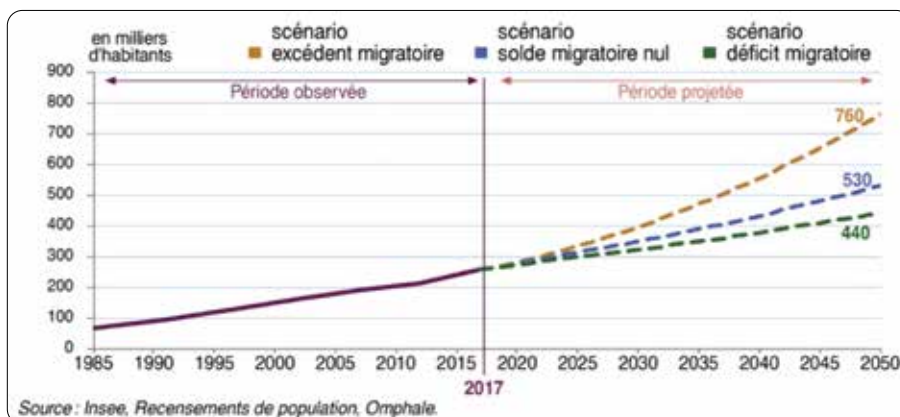
si l'âge médian de la population française se situe un peu au-dessus de 40 ans, il est ici de 19 ans, conséquence d'un taux de fécondité de 4,6 enfants par femme, en moyenne pour l'année 2021, contre 1,8 en métropole (l'âge moyen y est de 23 ans contre 41 en France métropolitaine) ! Les jeunes constituent une population démographiquement dominante susceptible, par certains aspects, d'imposer sa volonté au reste de la population.

UNE TERRE DE CONTRASTES

Mayotte est une terre de contrastes sur laquelle se côtoient la plus grande pauvreté et les signes ostentatoires de richesse. « L'île aux parfums » abrite à la fois une saleté souvent crasse qui ressurgit lors de chaque épisode pluvieux, mais aussi, à l'opposé et comme éléments de « carte postale », des baleines, des dauphins, des tortues marines et des paysages paradisiaques. Les transports qui, tous les jours, prennent en charge 60 % de nos élèves, constituent un véritable handicap pour la vie quotidienne des habitants de l'île. La vitesse moyenne de déplacement en voiture y est ainsi évaluée à 10 km/h par les services de la préfecture !

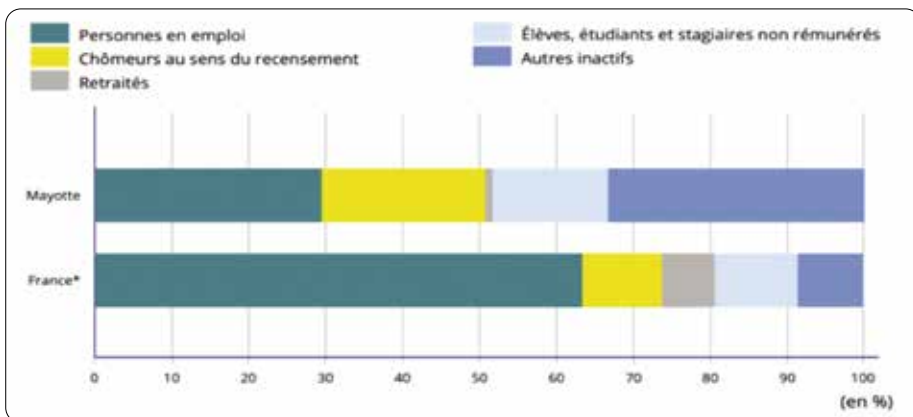
QUELQUES CHIFFRES ET GRAPHIQUES PARLANTS (données INSEE)

- Projections de l'évolution de la population d'ici 2050 selon 3 scénarios :



- Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant en 2020 : 9 174 € à Mayotte/34 089 € en France/57 600 € en Île-de-France
- Proportion de personnes de + 15 ans avec diplôme qualifiant (année 2018) : 32 % à Mayotte (12,3 % de diplômes du supérieur ; 10,8 % de Baccalauréat ; 8,4 % de CAP ou BEP) / 72 % en France métropolitaine (30,7 % de diplômes du supérieur ; 17,2 % de Baccalauréat ; 24,7 % de CAP ou BEP)

STATUT DE L'ACTIVITÉ DES 15-64 ANS



Si, en tant que représentants syndicaux, nous restons à notre place tout en gardant nos valeurs de respect du droit de l'Enfant et de l'Homme et laissons le soin aux politiques de déterminer les conditions d'accueil ou de rejet des populations avoisinantes, nous tenons à ce que nos élèves soient accueillis et évoluent dans de bonnes conditions.

Or, même pour les plus brillants d'entre eux, nous ne leur offrons que peu de perspectives, bloquant ceux d'entre eux qui, selon nous, au regard de la méritocratie républicaine, devraient avoir la chance de pousser leurs études un peu plus loin.

Cette année, au rythme des périodes précédentes, le système éducatif doit encore absorber, cas largement unique en France où la population scolaire tend plutôt à décroître, plus de 3 000 élèves dans le 1er degré et 1 500 élèves dans le secondaire (dont près de 1 000 que nous devons accueillir en lycée).

Pourtant, au moins sur le plan scolaire, il existe une sorte de « miracle mahorais »

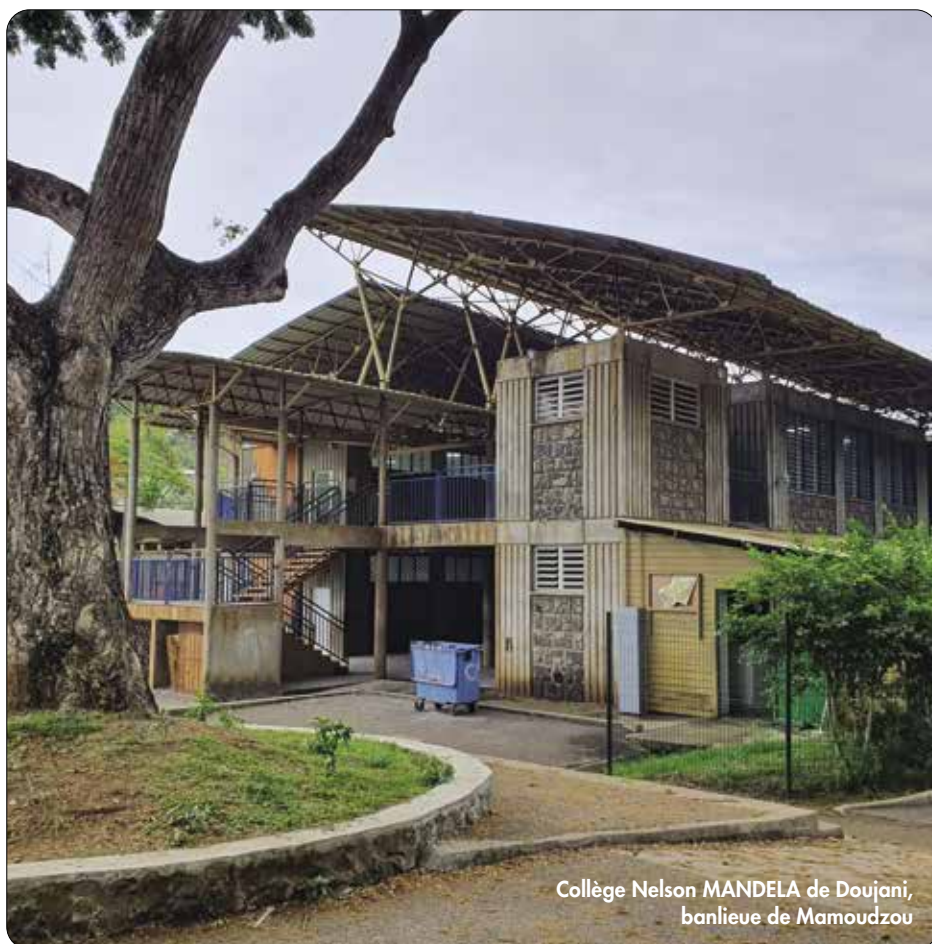
C'est, par exemple, à l'école que nos élèves sont assurés de bénéficier de ce qui peut, pour un grand nombre d'entre eux, constituer leur seul repas quotidien.

Concernant notre profession et la situation des personnels de direction à Mayotte, des efforts sensibles d'attractivité ont été menés à leur terme :

- la possibilité pour les adjoints de

devenir directement chefs d'établissement de « gros établissements ».

- celle de muter directement vers les Collectivités d'outre-mer.
- et, enfin, celle de permettre aux lauréats de concours ou aux bénéficiaires de



Collège Nelson MANDELA de Doujani, banlieue de Mamoudzou



Arrivée des élèves au collège Nelson Mandela.

ficiaires de la Liste d'Aptitude de se former sur place.

Mais, bien que disposant de la troisième DGH sur le plan national, c'est encore sur le plan structurel que nous devons porter nos efforts: malgré une politique volontariste pour ce qui concerne bon nombre de moyens, Mayotte reste sous-dotée d'au moins 20 % de l'effectif d'agents techniques corrélé au nombre d'élèves.

Par ailleurs, si nous souscrivons à l'impérieuse revendication d'augmentation du taux de passage à la Hors classe, il semble urgent, à Mayotte plus qu'ailleurs, de valoriser nos collègues qui travaillent dans les lycées en leur permettant, notamment, de pouvoir intégrer les Réseaux d'Éducation Prioritaire renforcée et les avantages qui en découlent.

Il s'agit bien de cet archipel et, surtout, de ceux qui le peuplent: celui qui bouillonne de vitalité, qui grandit de façon parfois erratique, celui que nous aimons et que nous voulons accompagner vers plus de structuration, d'éducation et moins de pauvreté, de délinquance et de bouillons, et que nous voulons vous faire partager... sans angélisme mais, surtout, sans diabolisation !

LES PERSONNELS DE DIRECTION ET LES ÉTABLISSEMENTS À MAYOTTE

- 63 personnels de direction en EPN (*) dans l'archipel.
- Seulement 30 % de femmes (52,3 % à l'échelle nationale)
- 20,6 % de personnels à la hors classe.
- 46 % de collègues à l'échelon 10 de la classe normale.
- 33 établissements (22 collèges dont plusieurs classés en 4e catégorie exceptionnelle, 9 lycées polyvalents, 1 lycée professionnel, 1 lycée général et technologique)

* EPN : établissement public national, statut différent de l'EPL (il s'agit d'une personne morale de droit public).

LE YÉBU DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT EN FONCTION À MAYOTTE

LA VIOLENCE À MAYOTTE: UNE RÉALITÉ AU-DELÀ DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Il est évident que les événements particulièrement graves survenus lors du premier trimestre de cette année scolaire ont motivé notre souhait de mieux cerner la réalité vécue par les personnels de direction sur le territoire mahorais. Il faut ainsi commencer par remettre les choses en perspective et rappeler que, si l'on

cherche à définir la violence locale, « un établissement à Mayotte est bien moins violent qu'un établissement de banlieue en métropole ». Du moins, lorsque les élèves sont à l'intérieur, ceux-ci nous sont décrits comme « particulièrement sympathiques et plutôt faciles à gérer, y compris dans de très gros établissements ». Les violences sont principalement concentrées sur les transports scolaires et les abords de certains établissements, notamment les lycées accueillant des filières professionnelles avec des élèves qui viennent de partout. La plupart des conflits sont des conflits intervillages et il n'y a pas réellement de violences ni d'incivilités envers les adultes. En revanche, lorsque les élèves sont à l'extérieur ou dans les transports, « c'est autre chose ! »: ce sont alors des affrontements de bandes, de plus en plus organisées, violentes et armées. Ces violences ont également lieu en dehors du cadre scolaire mais il est vrai que les périodes scolaires peuvent accroître les facteurs de risque puisque les élèves sont amenés à se déplacer et à côtoyer les élèves d'autres villages, reproduisant alors les tensions entre communes.

Si l'on regarde l'évolution sur ces dernières années, on constate indéniablement une augmentation importante de la violence. S'il y a toujours eu des conflits intervillages, ils n'atteignaient pas le niveau de violence constaté au cours des mois d'octobre et novembre 2022.

Les cambriolages et les « coupeurs de route » existent aussi depuis longtemps mais n'étaient pas nécessairement accompagnés de violences physiques, « c'était



Le CDI du collège Nelson Mandela.

plus alimentaire que crapuleux ». Cela a commencé à se dégrader vers 2016, avec des coupeurs de route de plus en plus violents, avec le début des caillassages de bus en 2017, puis le mouvement social de 2018, qui fut la conséquence des attaques de bus et d'un droit de retrait important au lycée de Kahani (établissement malheureusement fréquemment visé ces dernières années).

À partir de 2020, à la sortie du confinement, tout s'est accéléré et la violence est devenue de plus en plus incontrôlable. Maintenant, « ce sont des blessés et des morts, y compris aux abords de nos établissements », ce qui n'était jamais arrivé (le premier mort, c'était en 2018, devant le lycée de Sada). Le confinement de 2020 a, en effet, placé une partie de la population dans une très grande précarité puisque la moitié de l'économie locale est « informelle ». Durant 3 mois, tout s'est alors arrêté, y compris cette économie informelle qui permet aux immigrés sans-papier, très nombreux, de survivre. Ce confinement est l'un des éléments déclencheurs de cette montée de la violence mais n'en n'est pas la cause.

Il faut aussi constater, depuis le mouvement social de 2018, une montée des communautarismes et un rejet affiché des Comoriens. Actuellement, les Comoriens représentent environ la moitié de la population de l'île et les Mahorais adhèrent de plus en plus aux idées xénophobes. En 2018, on avait vu apparaître des milices d'autodéfense, qui ont essayé d'être transformées en mouvements citoyens. La perte de confiance dans les institutions régaliennes, notamment l'institution judiciaire, se fait de plus en plus sentir, et les appels à se faire justice soi-même sont en augmentation constante.

SURPOPULATION, MISÈRE ET IMMIGRATION: PRINCIPALES DIFFICULTÉS DU TERRITOIRE

Le problème de l'immigration est réel et impacte tous les secteurs à Mayotte : on est très nombreux sur cette île et les infrastructures sont largement sous-dimensionnées pour une telle population. En conséquence, on peut identifier des problèmes d'accès à l'eau, des embouteillages perpétuels, une forte surpopulation carcérale, des tribunaux débordés, des files d'attente interminables pour l'accès aux soins, que cela soit dans le secteur public ou privé et, bien sûr, des effectifs en inflation et qui surchargent les établissements scolaires ! Beaucoup indiquent qu'il y a même désormais « trop de monde, à tel point que les Mahorais commencent à s'opposer aux constructions scolaires : pourquoi, en effet, construire des établissements, cela ne peut qu'attirer encore davantage d'étrangers ! »

Cette surpopulation, combinée à la grande misère et à l'immigration, cristallise les tensions entre Mahorais et immigrés. Cette difficulté est accentuée par l'âge de la population qui, pour la moitié d'entre elle, a moins de 18 ans. Trop de jeunes et pas assez d'adultes pour les encadrer, voilà le déséquilibre destructeur et sans promesse. C'est d'autant plus vrai pour les Comoriens, qui ont un taux de fécondité de 5 à 6 enfants par femme, alors que les Mahorais perdent en fécondité, avec un taux entre 3 et 4 enfants par femme (on se rapproche du modèle occidental). 70 % des naissances à Mayotte sont des enfants de mère comorienne. Cela a des conséquences sur le droit du sol, qui a déjà été modifié à Mayotte et qui le sera encore



prochainement, et certains souhaiteraient même qu'on revienne sur le droit à l'éducation. Eh oui, la solution est simple : on ne scolarise plus les étrangers ! Du coup, plus de problème de place dans les écoles ! CQFD. Les valeurs de la République sont bien mises à mal ici...

Néanmoins, depuis quelques années, de nombreuses choses ont évolué, certainement pas aussi rapidement que les populations et les personnels de direction ne le souhaiteraient mais, elles ont le mérite d'afficher progrès et évolutions :

- les établissements ont vu leur état s'améliorer grâce à des efforts d'entretien et de rénovation ;
- le recrutement des enseignants se fait désormais à Bac +3, ce qui n'était pas le cas avant ;
- les contractuels sont de mieux en mieux formés ;
- l'informatique et la qualité des connexions ont considérablement évolué ;
- un CASNAV a été mis en place, l'AHS est en train de se structurer ;
- les moyens financiers se sont accrus, surtout depuis 2018 avec, notamment la création d'un GIP-FCIP permettant de solliciter les fonds européens ;
- le dialogue avec l'institution et le Rectorat est de qualité.

Cette liste n'est pas exhaustive, car les améliorations sont nombreuses et palpables. Toutefois, à côté de ces facteurs positifs, il faut aussi pointer les problèmes persistants : le principal étant les constructions scolaires, qui sont au point mort depuis



Philippe CHÂTELARD, principal du collège Nelson Mandela



presque 5 ans dans le second degré. C'est encore pire dans le premier degré. Entre 2014 et 2018, 4 collèges et un lycée ont vu le jour mais depuis 2018, aucun établissement n'est sorti de terre. Avec presque 11 000 naissances en 2022, soit plus d'une salle de classe par jour, la catastrophe annoncée dans les prochaines années a toutes les chances de se concrétiser. Celle-ci commence malheureusement déjà dans le premier degré, notamment depuis l'obligation scolaire à 3 ans, ce qui est, au regard du contexte – qu'il soit démographique, social ou migratoire – et des contraintes, à l'heure actuelle proprement impossible. Ces constructions manquantes ne peuvent qu'obérer la réussite

des élèves, lorsque l'on sait déjà que seuls 40 % des élèves sortent diplômés du secondaire et qu'ils n'ont aucune perspective à court terme ! La poursuite d'études est en effet très limitée à Mayotte et il n'existe aucune possibilité de le faire en métropole ou à La Réunion en raison de l'absence de papiers pour ces jeunes. Pour la même raison, les perspectives de pouvoir travailler sont quasi-nulles. Cela crée une réelle frustration chez les élèves étrangers en fin de cursus secondaire, qui se voient empêchés d'aller plus loin dans leurs études ou de travailler.

Les personnels de direction, à Mayotte, sont inmanquablement tiraillés entre les difficultés innombrables auxquelles ils sont confrontés et une relation souvent très forte à l'archipel, lieu de réalisations personnelles et professionnelles, environnement épanouissant et parfois idéalisé. Ils sont nombreux à souhaiter y retourner après une première expérience – le témoignage de Daisy BRABANT, ci-après, l'exprime avec clarté –. Toutefois, les derniers mois, qui ont vu s'accroître la crise de violences locales, pourraient se révéler fort difficile à vivre pour la profession. Qui peut souhaiter vivre dans cet environnement peu rassurant, malgré les compensations financières et les paysages enchanteurs ? Qui pourrait souhaiter rester « à demeure » à Mayotte, si l'investissement professionnel ne se trouvait que fort peu récompensé, notamment dans une modulation ou dans la juste adaptation des critères d'attribution de la promotion à la hors-classe ? Ce mandat et combat syndical national, pour un très large élargissement du nombre de promus, trouve à Mayotte un écho assez singulier.

LA PAROLE À DAISY BRABANT, 60 ANS, PERSONNEL DE DIRECTION DEPUIS 2005



Je suis principale du collège Zakia Madi à Dembèni sur Grande-Terre. Il s'agit d'un collège REP+ classé en 4^{ex} avec 1 870 élèves, 67 divisions, 1 400 collationnaires ⁽¹⁾, 125 professeurs et 60 agents, personnels de vie scolaire, administratifs, santé et social.

J'ai pris la direction de cet établissement à la rentrée 2022. C'est ma seconde période de présence, puisque j'ai déjà été affectée à Mayotte de 2012 à 2017.

Pourquoi ce retour à Mayotte ? Après 5 années passées à la Réunion jusqu'en août 2022 (en tant que principale d'un REP à Saint-Denis), c'est animée d'une réelle envie de revenir, me sentant beaucoup plus utile sur un territoire où tout est encore en construction, que j'ai de nouveau souhaité une affectation locale. C'est dire que c'est un retour mûrement réfléchi, lorsque l'on a déjà vécu au préalable à Mayotte.

En préambule, je dirais qu'être cheffe d'établissement à Mayotte, c'est un don de soi (expression favorite d'une de nos CPE, lors de mon premier séjour) ! Tu ne comptes plus tes heures parce qu'immanquablement tu dois en faire. Arrivée au collège entre 5h45/6h15, je finis vers 18h00. Les cours y débutent à 7h25 et se terminent à 17h30, avec une pause méridienne d'1 heure.

Compte tenu de l'effectif, tout est démultiplié, quand bien même je dispose de 2 adjoints et de 3 CPE. À titre d'exemple, à Saint-Denis (à La Réunion), je suivais le niveau 3^e, soit 6 classes. À Dembèni, ce ne sont plus 6 divisions mais 16 ! Toutefois, dès lors que l'on est suffisamment pragmatique pour préserver sa vie de famille et s'organiser avec ses collaborateurs pour se ménager les uns et les autres, l'adaptation à l'environnement, à ses contraintes



Un vrai sentiment de solidarité au collège Nelson Mandela

et à la grande quantité de travail est possible. Ceci est également valable pour les enseignants: la différenciation pédagogique prend tout son sens dans cette académie où le grand écart peut être très complexe entre des PLPS⁽²⁾, voire NLNS⁽³⁾, et des élèves « brillants ».

Comme j'ai pu l'énoncer précédemment, le collège est classé en REP+, mais son fonctionnement en est bien loin. Le nombre d'élèves par division est proche ou égal à 28 pour l'ensemble des niveaux avec de nombreuses classes à 30 élèves. Malgré cette taille et ces effectifs, l'établissement ne dispose pas d'adulte relais ni d'assistant pédagogique, 50 % des personnels y sont contractuels, le PRE est inexistant et il n'y a qu'1 AS pour gérer un grand nombre d'élèves qui, pour certains vivent dans une précarité indescriptible !

Je dois aussi préciser que l'établissement subit encore les stigmates des séismes de 2018 : toutes les salles du 1^{er} et 2^e étages du bâtiment central sont ainsi condamnées par mesures de sécurité. Et les travaux de réhabilitation ne seront pas réalisés à court

ou moyen terme. La technicité des travaux est telle que peu d'entreprises ont répondu à l'appel d'offre lancé par le Rectorat.

Des préfabriqués fort bien équipés – avec vidéoprojecteur et climatisation – ont été ajoutés dans la cour du haut et sur le parking des personnels (zone du bas). Ceci a engendré un fonctionnement sur 2 sites, qui n'existait pas jusqu'à la rentrée 2022 :

- la zone du haut pour les élèves de 6^e et de 3^e,
- la zone du bas pour les élèves de 5^e et de 4^e.

Cette répartition « géographique » n'est pas sans poser problème dans notre gestion au quotidien: une réduction significative des espaces de vie pour les élèves et les personnels, la question très prégnante du « vivre ensemble », une évidente complexité des emplois du temps et des ressources humaines souvent insuffisantes à partager pour l'encadrement des zones.

Nous allons réviser ce découpage à la rentrée prochaine, avec un fonctionne-

ment davantage basé par « pôles » que par « niveaux » !

Dans cet établissement, j'ai également trouvé des équipes investies, aussi bien dans les échanges que dans les dispositifs, ce qui apporte une certaine sérénité et un vrai travail collaboratif au service de nos élèves. Les projets portent notamment, pour nous en collège, sur les fondamentaux: français et mathématiques. Beaucoup d'enseignants engagés dans des ateliers d'accompagnement éducatif, de Devoirs Faits, RCD, d'École ouverte. Sur ce dernier dispositif, la nécessité de mise en œuvre cette année s'est faite jour afin d'encore mieux accompagner nos élèves ; un de mes adjoints est donc référent de ce dossier.

Avec le recul d'un premier poste quitté il y a cinq ans, je constate peu d'évolutions sur certains points – je crois pouvoir utiliser le terme de « régression », pour quelques-uns :

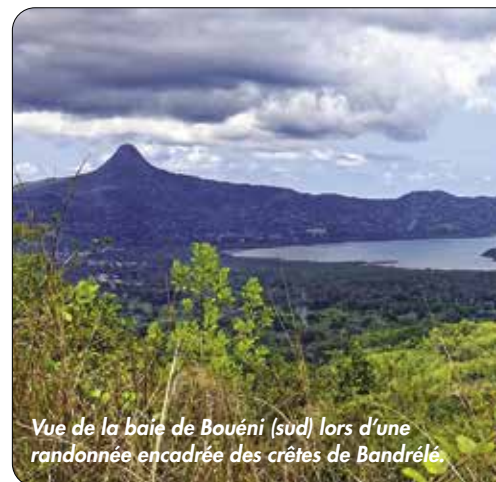
- le niveau des élèves de mon établissement: aux évaluations à l'entrée en 6^e, 85 % des élèves ont une maîtrise fragile voire insuffisante en français. Ce pourcentage avoisine les 94 % en mathématiques ! Il est notamment possible d'expliquer ces carences par le fait que toutes nos écoles de secteur sont toujours en rotation (les élèves ont cours le matin ou l'après-midi) ;
- une circulation de plus en plus compliquée pour se rendre à Mamoudzou ou sa banlieue (d'énormes embouteillages récurrents) ;
- un territoire qui a perdu de son attractivité, et donc une difficulté de pourvoir au remplacement des personnels (mais il me semble que cette problématique existe dans beaucoup d'autres académies) ;
- une immigration peu contrôlée qui engendre beaucoup de crispation chez



Cour du haut avec le préfabriqué tout au fond !



Collège Zakia MADI de Dombéni.



Vue de la baie de Bouéni (sud) lors d'une randonnée encadrée des crêtes de Bandré.

les locaux avec une remise en question de leur accès au soin, responsabilité des classes surchargées, et surtout un ressenti qu'elle engendre beaucoup d'insécurité. Cette insécurité est sans conteste le fléau n° 1 à Mayotte. Entre octobre et novembre, notre île a fait la une des médias nationaux en raison de cette insécurité, de cette violence et cette immigration clandestine.

Toutefois, au-delà des unes médiatiques, lorsque l'on est sur place, la perception est toute différente. Certes, il faut changer ses habitudes de vie : peu de sorties en soirée, pas de randonnées non accompagnées par les gendarmes, une certaine appréhension qui se fait sentir quand on doit se rendre à des réunions et que des caillassages sont fréquents dans certaines parties de l'île, etc. Il faut, à ce sujet, veiller à gérer avec grand soin tous les dossiers de sécurité avec l'agent de prévention et de sécurité (APS). Cela se fait avec beaucoup de rigueur, en particulier en ce qui concerne le PPMS Attentat/Intrusion.

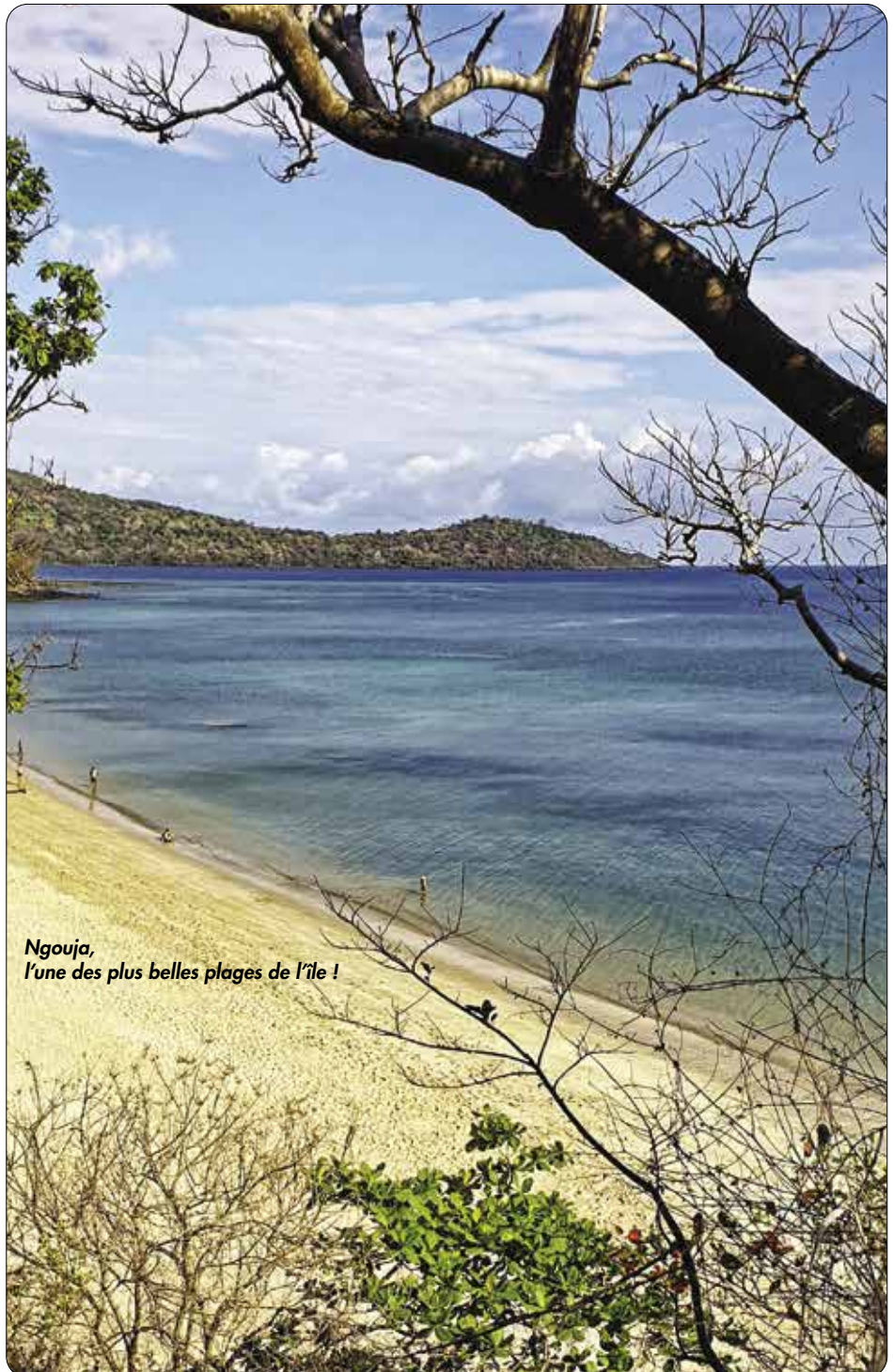
Quant à la gestion matérielle de l'établissement, le rectorat est le seul et unique interlocuteur, qu'il s'agisse de subvention de fonctionnement ou de travaux. Nous ne sommes pas EPLE mais EPN. Le sentiment qui domine est celui d'un accompagnement réellement satisfaisant.

Il me faut absolument reconnaître que, par-delà les difficultés quotidiennes très importantes, il est également possible d'avoir une vie personnelle très agréable sur un territoire qui dispose de tout pour être paradisiaque ! ■

- 1 Terme assez spécifique à Mayotte puisqu'il désigne une « collation », plus légère qu'un repas complet et seul repas de la journée pour de nombreux élèves.
- 2 PLPS : « Petit Lecteur, Petit Scripteur ».
- 3 NLNS : « Non Lecteur, Non Scripteur ».



Séance de « vacances verbalisées » avec les élèves d'UPE2A, collège Nelson MANDELA de Doujani.



Ngouja, l'une des plus belles plages de l'île !

